

Procès-verbal – 29^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - Exercice 2019
10 Janvier 2020

La 29^{ème} Assemblée Générale du C.D.C.O 47 s'est tenue le Vendredi 10 Janvier 2020, accueillie par le club NORD, au centre SAMAZEUILH de Nérac.

L'assemblée est présidée par Eric Lorenzatti. Elodie Chassot est désignée secrétaire de séance.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les représentants des clubs présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Sont présents : 23 représentants sur 23 détenant 66 voix sur 66. En conséquence, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.

Présents :

Comité Directeur (5/5) : Cathy LETTERON, Eric LORENZATTI, Elodie CHASSOT, Stéphane RODRIGUEZ, Claude PARIZOTTO

Représentants des clubs (23/23) :

VASCO (4/4) : Jean Marc FRECCHIAMI, Cathy PERROT, Hervé LETTERON, Pascal FILLON

ASCOPA (2/2) : Olivier GARROS, André LORTOLARY

NORD (10/10) : Laeticia LE BIAVANT, Isabelle BEYRE, Claude PARIZOTTO, Guylaine PARIZOTTO, Rémi PERIN, Frédéric JORDAN, Jean-Paul LETZ, Jean-Pierre MIREMENDE, Nathalie JORDAN-PERIN, Alexandra CHRETIEN

PSNO (7/7) : Cyril MAIGRE, Nadège GRABARSKI, Nathalie MONESTES, Daniel PERISSINOTO, Delphine RODRIGUEZ, François MONESTES, Maëva DESMOULIN

Vérificateurs aux comptes : Bernard Merlet et Olivier Garros

Commission de surveillance des votes : il a été voté à l'unanimité en début d'AG de réaliser les votes à main levée.

Rappel de l'ordre du jour

- Rapport moral du Président
- Rapport d'activités du secrétaire général
- Rapport financier du trésorier (compte de résultat et bilan)
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Vote d'approbation de l'exercice 2019
- Election au comité directeur
- Projets 2020
- Budget prévisionnel 2020
- Vote du projet 2020
- Élection des vérificateurs aux comptes
- Désignation de la commission de surveillance des votes
- Élection des représentants du CDCO auprès de la Ligue

L'Assemblée Générale est ouverte à 20h30

RAPPORT MORAL

Le président note la déception concernant la non-acceptation de notre sport au JO événement qui aurait permis de donner une toute autre visibilité à notre discipline. Au-delà de cette déception, il constate une baisse significative de nos licenciés d'autant plus qu'il n'a aucun doute sur l'engagement des clubs. Il les encourage à maintenir leurs efforts pour aller chercher de nouveaux licenciés. Sur ce point, le comité doit mettre de nouvelles actions de communication en place afin de donner aux clubs, une plus grande visibilité. Cette communication doit être réfléchie et partagée avec les représentants des clubs afin d'avoir le meilleur impact possible.

Concernant le volet financier, le fonctionnement du sport associatif en France se dégrade chaque année un peu plus, tandis que l'on demande aux associations de poursuivre l'apprentissage des valeurs citoyennes à nos jeunes. Comment cela est-il possible alors que les moyens financiers sont réduits un peu plus chaque année. Comment amener nos jeunes sur des compétitions régionales ou nationales dans les meilleures conditions ? Ces questions sont posées à nos instances politiques, notamment par le biais du CDOS, qui peine aujourd'hui à nous apporter des réponses satisfaisantes.

Au-delà de ces points noirs, notre département a, une nouvelle fois, été à la hauteur, avec un palmarès régional et national fourni et ce malgré la forte concurrence du fait de notre grande région. Preuve que nous conservons un niveau de formation toujours aussi exceptionnel des coureurs.

Le président félicite les clubs pour la qualité des événements organisés en 2019.

Concernant les projets 2020, outre ceux décidés depuis le début de l'olympiade, le président signale l'engagement du comité auprès du Comité Départemental Handisports dans l'organisation du 1er Raid Handisport en Lot-et-Garonne. Une occasion à saisir pour promouvoir notre discipline.

Il conclut en signalant que la passion des bénévoles pour notre sport reste le pilier essentiel et les félicite une nouvelle fois pour leurs actions quotidiennes.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

La secrétaire commente le rapport d'activités.

Les chiffres montrent une diminution des effectifs sur l'ensemble des clubs. Les effectifs jeunes sont toujours importants avec 40% des effectifs ainsi que les féminines avec 41%.

La Course d'Orient est présente aux diverses animations proposées dans le département. De nombreux jeunes ont pu découvrir notre activité. A noter la diversité de ces animations qui s'adressent à différents publics : scolaires, centres de loisirs, tout public...

6 organisations ont été réalisées dans le département par 3 clubs, avec un total de plus de 1000 participants.

Formation :

- Implication des licenciés au niveau animateur régional, contrôleur national et traceur régional
- Le comité a participé financièrement à la formation des jeunes du département.

Les jeunes ont bénéficié d'une aide financière pour leur participation au Challenge des écoles de Course d'Orient zone Sud Ouest, aux épreuves des balises de couleurs, aux RDE (réseau de développement des Espoirs) et aux compétitions nationales (Championnats de France, Nationales, CNE).

Un important travail de cartographie a été réalisé cette année sur l'ensemble du territoire. Le financement se fait en priorité sur les cartes de proximité (établissements scolaires) comme défini sur le projet de l'olympiade.

Un nouvel ESO a été créé sur le site de Darel (Pont du casse) en collaboration avec l'UNSS. La carte et l'ESO de Passeligne ont été remis à jour.

Le Comité poursuit sa volonté d'être autonome sur les organisations se déroulant sur son territoire via son matériel. Dans ce cadre, le comité a complété son matériel en investissant dans une nouvelle imprimante thermique et une pendule départ.

Le palmarès sportif est toujours très positif pour nos sportifs lot-et-garonnais, avec notamment 7 podiums au niveau national (Pédestre et VTT). Pour les détails, se reporter au dossier AG.

BILAN FINANCIER

Les charges s'élèvent à 6243,17€

L'essentiel des dépenses correspond à 5 postes :

- l'aide à la cartographie : 34% des dépenses
- l'achat de matériels : 21% des dépenses
- les formations, jeunes et adultes: 34% des dépenses
- la subvention ANS reversée au club : 5% des dépenses
- les frais divers (affiliations, fournitures administratives, frais postaux et bancaires...) : 6% des dépenses

Les produits s'élèvent à 6755,56€

Les recettes proviennent principalement :

- de la subvention ANS
- de la subvention du conseil départemental
- de la cotisation des clubs

Le compte de résultat montre un excédent d'exploitation de 512,39€

Rapport des vérificateurs aux comptes : le quitus est donné à la trésorière.

VOTES DES BILANS

Le rapport d'activités et le bilan financier sont soumis au vote.

Nombre de voix possibles : 66 Nombre de voix exprimées : 66

- Rapport d'activités 2019 : adopté à l'unanimité
- Bilan financier 2019 : adopté à l'unanimité

ELECTION AU COMITE DIRECTEUR

Aucun candidat ne s'est présenté à l'élection au Comité Directeur

PROJET D'ACTIVITÉS 2020

La secrétaire présente les grandes lignes du projet d'activités 2020 :

1. DÉVELOPPEMENT

- Aménagement du territoire - réalisations cartographiques

La philosophie reste celle définie pour l'olympiade (voir AG 2017) :

Réflexion sur la création d'ESO sur les sites de Rogé et Lascrozes

Cartographie de la bastide de Monflanquin en fonction de l'attribution du championnat de ligue de sprint 2021

Réalisation de cartes suivant les demandes en cours de saison

A noter : selon les nouvelles exigences réglementaires FFCO, la déclaration de la carte est obligatoire avant le déroulement de l'épreuve, une amende sera due dans le cas contraire.

Dans le cas d'une nouvelle carte, le club doit donc envoyer à Cathy Letteron le fichier OCAD au plus tôt (prendre en compte le temps de traitement par le CD, la Ligue et la FFCO).

Extrait article 4.2 du règlement cartographique FFCO :

La déclaration de chaque carte de course d'orientation est à faire en ligne sur le site fédéral, par le référent cartographique du comité départemental. La vignette de la carte et le fichier jpeg sont à télécharger à l'issue de la compétition.

- Matériel

Le CD souhaite s'équiper de la dernière version du logiciel OCAD (2019). Une étude est en cours pour comparaison de la meilleure option d'abonnement.

2. FORMATION

- Formations Régionales et Nationales

Le comité continue d'assurer la prise en charge de ces diverses formations pour inciter les licenciés à pousser la porte de la formation.

Concernant le remboursement des frais de déplacement, la participation kilométrique du CDCO est calculée à partir du siège du club dans le cas où le licencié est domicilié hors du département.

A noter également, la communication de nouvelles exigences réglementaires nationales à prendre en compte pour les organisations et pour les experts.

- Formation des jeunes

Continuité des projets définis pour l'olympiade avec toujours la priorité des aides ciblées sur les événements ou stages suivants :

- Passage des balises de couleur
- Challenge des écoles de CO zone Sud-Ouest
- Réseau de Développement des Espoirs (RDE)
- Participation aux courses Nationales (exceptionnellement)

3. ANIMATIONS

Continuité de l'engagement du Comité Départemental sur les principales animations du département.

Le président explique que le comité Olympique axe ses animations sur le sport santé et le sport entreprise.

Il sollicite la création d'un référent par club afin de pouvoir répondre aux différentes sollicitations. Les personnes intéressées peuvent contacter la secrétaire du CDCO.

4. COMMUNICATION

Le site internet (<http://www.lot-et-garonne.ffcorientation.fr/>) doit rester un outil de communication essentiel pour le comité. Il est actuellement mis à jour par Hervé Letteron. N'hésitez pas à lui envoyer des articles et informations à l'adresse suivante herve.letteron@gmail.com

5. ORGANISATIONS

- Les compétitions

- Soutien matériel aux organisations clubs en investissant dans l'achat du matériel

- **Championnat Départemental Pédestre** se déroulera le 15 Mars sur le championnat LD dans le 24

- **Organisation Raid Handisport MultiSport** : 14 et 15/03. Le CDCO47 apporte un soutien sur les épreuves de CO. Il est envisagé d'être présent sur les 2 jours avec un stand tenu par le CDCO pour proposer la découverte de la CO au public.

6. COTISATION DES CLUBS AU DÉPARTEMENT

Suite à l'AG 2019, une cotisation proportionnelle au nombre de licenciés est envisagée.

Il a été voté à la majorité qu'une cotisation de 2€ par licencié sera demandée aux clubs. Le nombre de licenciés sera défini au 31/08 de l'année en cours.

7. FRAIS DE DÉPLACEMENT

Maintien du tarif de remboursement fixé à 0,20 € / Km.

8. CARTES du CFC/CFMD/CFSE 2017

L'Assemblée Générale a donné à l'unanimité son accord pour le transfert des 3 cartes de Casteljalous (la ville, la Taillade et le Lac) au CDCO47.

Aucun frais d'utilisation des ces cartes par les 4 clubs ne sera demandé.

A noter que les propriétaires doivent donner leur accord pour toute utilisation de la carte (entraînements et courses).

BUDGET PRÉVISIONNEL (document en annexe du dossier AG)

Il s'élève à 11200€ :

Au niveau des charges : les principaux postes sont reconduits avec les aides pour les réalisations cartographiques et la formation, Jeunes et adultes ainsi que les versements des subventions ANS aux clubs.

Ces 2 éléments, indispensables pour l'avenir de la Course d'orientation, restent une priorité pour le Comité départemental

Au niveau des produits : Ils proviennent principalement des subventions des collectivités territoriales, Agence Nationale du Sport et de la cotisation des clubs.

VOTES DES PROJETS

Les projets d'activités et financier sont soumis au vote.

Nombre de voix possibles : 66 Nombre de voix exprimées : 66

- Projets d'activités 2020 : adopté à l'unanimité
- Budget Prévisionnel 2020 : adopté à l'unanimité

ÉLECTION DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Sont élus à l'unanimité : Bernard MERLET et Olivier GARROS

ÉLECTION DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DES VOTES

Il est demandé de désigner 1 personne par club lors de leur AG 2020 en prévision de l'AG électorale du CDCO47

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU CDCO 47

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LNACO

Sont élus à l'unanimité : Jean-Marc Fréchiammi et Régis Schiavo

Suppléante : Cathy Letteron

Questions de l'Assemblée pour l'AG de la LNACO :

- Formation des traceurs : demande que la Ligue prenne en charge la désignation du Contrôleur des circuits extérieurs au club ainsi que ses frais de déplacements éventuels
- Classement National des catégories HD10 : qu'en est-il dans le cas où le jeune est accompagné ?

QUESTIONS DIVERSES

Proposition d'accueil de l'AG du CD 2020 : le club PSNO accepte de recevoir l'AG le vendredi 15 janvier 2021.

Clôture à 21H30.

Le Président de séance,



Eric Lorenzatti

La Secrétaire de séance,



Elodie Chassot